

Mouvement inter départemental 2024 dans l'académie de Toulouse (Phase de « mutation » et phase de « permutations »)

L'algorithme du mouvement interdépartemental des enseignants du premier degré déroule deux étapes successives : une phase de « mutation » et une phase de « permutations ».

Lors de la **phase de « mutation »**, les demandes de changement de département sont examinées au regard des besoins d'enseignement déterminés par les académies pour chacun de leurs départements et de la situation individuelle des candidats (le candidat au barème le plus élevé est satisfait prioritairement).

A l'issue de cette 1ère étape, l'outil informatique exécute **une phase dite de « permutations »**, permettant d'améliorer les résultats du mouvement inter départemental. Elle prend la forme d'échanges croisés automatisés entre départements, qui ne doivent pas remettre en cause leurs capacités d'entrées et de sorties. Ces permutations peuvent s'effectuer entre deux départements (exemple : un enseignant originaire du département 75 peut obtenir le département 69, dès lors qu'un enseignant du 69 souhaite rejoindre le 75) ou entre un nombre plus conséquent de départements (formation d'une chaîne de mutations).

Le barème d'entrée indiqué par le ministère est le barème du dernier candidat qui est entré au sein du département dans le cadre de la phase de « mutation ».

Il en est de même pour le barème de sortie qui correspond au barème du dernier candidat qui est sorti du département dans le cadre de la phase de « mutation ».

Le nombre d'entrants et le nombre de sortants résultent des deux phases de « mutation » et de « permutations »

département	Barème du dernier entrant (mutation)	Barème du dernier sortant (mutation)	Nombre de demandes d'entrées	Nombre d'entrants (mutation + permutation)		Nombre de demandes de sorties	Nombre de sorties (mutation + permutation)	
Ariège	68.5	22	160	15	9.3 %	11	8	72.7 %
Aveyron	532	432	182	11	6 %	6	5	83.3 %
Hte Garonne	22	24	619	106	17 %	153	43	28 %
Gers	101	22	230	16	6.9 %	42	12	28.5 %
Lot	432	22	161	8	5 %	7	4	57 %
Htes Pyrénées	650	22	263	22	8.4 %	25	11	44 %
Tarn	437	79	265	16	6 %	11	5	45.5 %
Tarn et Garonne	22	27	266	22	8.3 %	45	13	28.8 %
TOTAL Académie			2 146	216	10 %	300	101	33.6 %



L'UNSA, votre alliée du quotidien

